ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le **17 janvier 2007** à 19h00, à la salle du personnel au 71, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

Sont présents :

Audrey Genest, parent

Marcel Pépin, parent et vice-président

Céline C. Renaud, *directrice* Renée Deault, *enseignante*

Nathalie Théberge, parent et présidente

Mélanie Larose, *enseignante* Érik Guimond, *enseignant* Carline Godin, *parent* Sophie Granger, *parent*

Caroline Charron, responsable du service de garde Marie-Annick Patry, éducatrice du service de garde

Bernard Desgagné, parent

Léa Normandeau, représentante de la communauté

Johanne Diotte, secrétaire d'assemblée

Absences:

Marie Bertrand, *enseignante* Dominique Charest, *enseignante* Christine Girard, *parent et trésorière*

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est respecté et la séance débute à 19h10

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 06-07-39 Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Caroline Charron.

- D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2006

C.E. 06-07-40 Il est proposé par Érik Guimond et appuyé par Sophie Granger :

- D'ajouter le nom de Léa Normandeau à la liste des présences. Adopté à l'unanimité.

École St-Jean-Bosco Réunion du C.E – 17/01/07

1.4 Suivi au procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2006

Point 2.4.2 La direction de l'école a fait une recherche pour l'achat de toiles afin de remplacer les stores horizontaux trop vieux et trop difficiles d'entretien (amassent la poussière). Nous avons reçu 2 soumissions, il en manque une troisième. La soumission est pour 26 fenêtres et les coûts varient entre 6 300 \$ et 7 000 \$. On attend la troisième soumission avant de choisir le fournisseur.

En attendant, un gros ménage de fond a été fait au rebord des fenêtres et aux stores dont plusieurs étaient impossibles à nettoyer car trop vieux.

Après vérification, une analyse de l'air semble avoir été faite en 2002-03 dans certaines classes, mais aucun problème n'aurait été décelé. Cependant, la direction ne trouve aucun rapport de cet événement. Mme Renaud ne croit pas que la commission scolaire accepterait de débourser pour les toiles ou même une analyse de l'air, car il ne s'agit pas d'entretien, mais d'amélioration locative.

Érik Guimond va se renseigner auprès de la CSST à savoir s'ils font des analyses de l'air sur demande. À suivre.

Point 2.2 Marcel Pépin et Sophie Granger ont fait les démarches pour trouver un fournisseur de pizzas plus « santé » et les deux pizzerias retenues sont Riviera/Cortina (même proprio) et Pizza Plateau.

Riviera/Cortina: Meilleur choix selon Marcel, car il garantit la qualité des ingrédients (même l'eau utilisée pour la pâte est de l'eau filtrée). Normalement il n'offre pas la croûte de blé entier, mais si c'est ce que nous voulons il pourra le faire moyennant un coût.

Pour 60 larges, incluant 2 livraisons, taxes incluses :

Fromage seulement (2 fromages): 7.81 \$ / pizza Végétarienne: 11.00 \$ / pizza

Pizza Plateau: Le choix de Sophie car ils offrent le choix de la croûte et qu'elle est bonne. Incluant 2 livraisons, taxes incluses:

Fromage seulement (3 fromages): 9.40 \$ / pizza Végétarienne: 17.23 \$ / pizza

Le choix du C.E. se porte sur la pizza fromage seulement de Riviera/Cortina à la pâte de blé entier. En essai pour février et des ajustements seront faits au besoin.

Point 2.4.1 Voir le point 2.2 du procès-verbal.

Point 2.6 Certification de bonne conduite des deux instructeurs bénévoles pour le mini-basket : Martin Benjamin est déjà accrédité, car il est instructeur pour la Ville de Gatineau et Michel Faullem est en attente de son certificat.

1.5 Questions du public

N/A

1.6 Courrier recu

La présidente a reçu un courriel d'un parent l'informant qu'une rumeur courait que les dîners pizza étaient annulés. Mme Théberge l'a assuré qu'il n'en était rien.

2. **DISCUSSION/DÉCISIONS**

2.1 Temps spécialistes 2007-2008

Les professeurs passent 20.5 heures/semaine en classes et les élèves doivent en passer vingt-cinq (25). Les 4.5 heures manquantes sont données par un spécialiste, soit d'anglais, de musique ou d'éducation physique. De ce temps, une (1) heure doit être consacrée à la musique et à l'anglais et deux (2) heures à l'éducation physique. L'école suggère donc que les trente (30) minutes restantes soient ventilées de la façon suivante :

Au 1^{er} cycle : en musique

Au 2^e cycle : en éducation physique

Au 3^e cycle : en anglais

C.E. 06-07-41 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Marcel Pépin:

- D'adopter la proposition « temps spécialistes » telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

Suite à une préoccupation de certains parents du C.E. quant au nombre restreint d'heures d'éducation physique allouées par le ministère de l'Éducation, Marcel Pépin va s'informer à savoir si ce fait préoccupe les autres écoles également.

2.2 Sous-comité sur l'aménagement extérieur

Suivi de 2.4.1 de décembre 2006

Le sous-comité a trouvé 3 parents qui ont démontré beaucoup d'enthousiasme à participer à la mise sur pied d'un groupe chargé de trouver des sources de financement pour le projet d'aménagement extérieur. La première rencontre aura lieu la semaine prochaine; des représentants du C.E. de l'École St-Jean-Brébeuf seront présents dans le but de partager leurs propres expériences dans ce type de démarche.

3. INFORMATIONS

3.1 Mot du représentant au comité de parents (Marcel Pépin)

 Calendrier 2008 : neuf (9) autres écoles sont d'accord que le 23 juin comme dernière journée d'école pourrait être problématique.

- EHDAA : la directrice a trouvé une personne qui semble être intéressée, mais la personne n'a pas retourné ses appels. Léa Normandeau va s'informer à savoir si on peut nommer un représentant qui est membre du C.E.
- Prix Rachel-Patry : il est suggéré que le prix puisse être attribué à des équipes plutôt qu'à une seule personne.
- Un programme d'attribution de passe hivernale d'autobus de la STO pour les élèves du secondaire est aboli. Comme cette mesure ne semblait avoir aucune incidence sur l'assiduité, la commission scolaire en a déduit qu'elle était inutile.
- Il y a eu discussion sur l'importance du déneigement des corridors de sécurité.
- Des cours d'éthique et culture religieuse seront offerts à compter de 2008.
- Un dépliant est disponible concernant les enfants du préscolaire de quatre (4) ans.
- La loi sur la taxe scolaire a été adoptée. Il est maintenant possible d'étaler les paiements sur deux (2) périodes. La taxe scolaire qui avait augmenté l'an dernier va donc baisser l'an prochain.
- École Deux-Ruisseaux : ils ont eu un problème de boue dans la cour qui leur a occasionné une dépense de 8 000 \$ qui devrait probablement leur être remboursé.
- Un avis est disponible sur le site Web de la commission scolaire sur la « Démocratie scolaire ».
- Une campagne de sécurité sur le transport scolaire est en cours.
- Beaucoup de changement pour la réforme du secondaire de septembre 2008.
 Marcel Pépin va en prendre connaissance et nous en présenter les détails au prochain C.E.

3.2 Mot de la présidente

Bonne Année!

3.3 Mot de la direction

- L'inscription au préscolaire se fera la semaine prochaine.
- Le carnaval de St-Jean-Bosco aura lieu au parc du même nom le 31 janvier et 1^{er} février.

3.4 Mot du personnel

- Les activités récompenses du mois : activités de partage, films, Père Noël, etc.
- Concours « Ma planète compte sur moi » se poursuit. Les enfants de 1re année ont fait une chanson qui sera sur le DVD.
- Le spectacle de la chorale de musique s'est très bien déroulé.
 Des parents présents au C.E. déplorent qu'ils n'aient pas été informés à l'avance de la tenue de cet événement, car ils auraient aimé être présents.

École St-Jean-Bosco Réunion du C.E – 17/01/07

3.5 Mot de la technicienne du service de garde

■ La responsable du service de garde, qui était absente au C.E. de novembre, mentionne que dans le compte-rendu, il est dit que les sorties prévues impliquent un déplacement d'un maximum de 50 km, ce qui n'est pas le cas.

Voici le détail des distances à parcourir lors de ces sorties :

- > 10 avril, Cabane à sucre Chez Ti-Mousse : 1h15 min.
- > 30 avril, Salle de quilles Anik à la place du Pyjama Party : 15 min.
- > 7 mai, Midway : 30-45 min.
- > 11 juin, Story Land: 1h15 min.
- > 11 juin, Logo's Land: 1h30 min.

Service de garde pendant la semaine de relâche:

Un rappel sera fait aux parents d'ici la fin de la semaine, car il ne reste que deux (2) jours pour recevoir les inscriptions et en ce moment, nous n'avons pas les quarante-huit (48) inscriptions requises pour offrir le service de garde.

Voici le détail des distances à parcourir lors des sorties prévues à la semaine de relâche :

- > 5 mars, Ciné Starz : 15 min.
- > 6 mars, Cosmique Aventure : 30 min.
- > 7 mars, Musée de la guerre : 15 min.
- > 8 mars, à l'école
- > 9 mars, Playtime for kids: 45 min.

3.6 Mot des membres de la communauté

N/A

3.7 Mot du représentant du comité EHDAA

N/A – La prochaine réunion aura lieu le 5 février (1er lundi de chaque mois)

3.8 Mot du représentant de l'OPP

Le profit net pour la vente de pains, fromages et café est de 2 566.71 \$.

4. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 6 février 2007, à 19h00.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.E. 06-07-42 Il est proposé par Érik Guimond et appuyé par Renée Deault :

- Que l'assemblée soit levée. Il est 22h15.

Adopté à l'unanimité.

Nathalie Théberge, présidente Céline C.Renaud, directrice